

**RESTRUCTURATION DU MARCHÉ ET DU PARKING BRAUHAUBAN,
APPROBATION DU DÉCLASSEMENT/DESFFECTATION ET
RECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC SUITE A ENQUETE PUBLIQUE.**

L'enquête publique relative au déclassement/désaffectation et reclassement des emprises du domaine public nécessaires à la réalisation de la restructuration du marché/parking public BRAUHAUBAN, s'est déroulée du 1^{er} juin 2010 au 15 juin 2010 inclus.

Monsieur Alain TASTET commissaire enquêteur a remis son rapport et ses conclusions le 22 juin 2010. Ceux-ci sont favorables au projet soumis à l'enquête publique.

Cinq personnes ont formulé des observations qui ont porté sur le projet d'aménagement de la Halle, alors que la procédure d'enquête publique avait pour objectif de procéder au déclassement et à la désaffectation du domaine public communal qui conditionne la restructuration du marché parking public Brauhauban.

Il est rappelé que l'enquête publique visait :

- A déclasser/désaffecter une surface de 255 m² environ du marché - parking BRAUHAUBAN, cadastrée parcelle BD n°561 et détaillée ci après, afin qu'elle soit reclassée dans le domaine public routier communal :

- o Emprises du domaine public communal affectées à la desserte du parking BRAUHAUBAN : 218 m²,
- o Emprises partielles de l'actuelle banque et des escaliers qui seront démolis : 37 m²,

- A déclasser/désaffecter une surface de 1030 m² environ du domaine public routier communal pour être classée dans le domaine public du marché - parking BRAUHAUBAN, détaillée ci dessous :

- o Rampes d'accès au parking, rue LARREY : 345 m²,
- o Halle couverte pour le carreau des producteurs rue de GONNES : 627 m²,
- o Vêture des façades Nord et ouest : 58 m²,

- A réaligner le domaine public qui découle des déclassements au droit des rues LARREY et de GONNES, place du marché BRAUHAUBAN,

Sur l'avis favorable de la commission d'Urbanisme, Architecture, Patrimoine et Logement du 8 juin 2010, il est proposé au Conseil Municipal.

- D'approuver le projet de déclassement soumis à l'enquête publique,

- De décider :
 - de déclasser/désaffecter une surface de 255 m² environ qui sera détachée de la parcelle BD n°561, marché - parking BRAUHAUBAN, pour être reclassée/affectée dans le domaine public routier communal ;
 - de déclasser/désaffecter une surface de 1030 m² environ du domaine public routier communal, rue LARREY, rue De GONNES, place du marché BRAUHAUBAN, pour être reclassée/affectée dans le domaine public du marché - parking BRAUHAUBAN,
- D'approuver les plans d'alignement qui découlent de ces déclassements, rue Larrey, rue de GONNES, place marché BRAUHAUBAN,
- Le dossier d'enquête publique, le registre et le rapport de Monsieur le commissaire enquêteur sont consultables à la mairie de Tarbes, service urbanisme opérationnel, aux heures habituelles d'ouverture au public,